Le Senat

1ère. ANNÉE, No. 20. MANITOBA. JEUDI 19 OCTOBRE, 1871.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU "MÉTIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada; on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les bureaux du MÉTIS sont situés dans la maison en face de la demeure de M. Narcisse Marion, à St. Boniface.

LE MÉTIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNÉE.

Pour une colonne......$100 00
" demi " 60 00
" un qrt. de colonne 40 00

LE MÉTIS, JEUDI 19 OCTOBRE, 1871.

FEUILLETON DU "MÉTIS."

JOURNAL D'UN SOLITAIRE.

QUATRIÈME FRAGMENT.

17 Décembre 18...

La famille Belmont.—Histoire de Mme. Belmont.—La femme chretienne.—Le Monde et le Christianisme.—Ce que le Christianisme donne: ce qu'il inspire.—La divinité.—Maitre Harpon.—Ce que le Christianisme fait pour l'homme.—L'homme dans le Paganisme.—La femme en dehors du Christianisme.—Ce que le Catholicisme enseigne à l'homme sur lui-même et sur Dieu.

Quand on a un peu voyagé, on est, surtout frappe de la difference du sort des femmes dans les pays chretiens, avec la condition qui leur est faite partout ailleurs. Certainement Marianne a bien de la peine, mais elle n'est pas enfermee comme les sultanes de Constantinople, n'est pas vendue au marché comme les femmes noires et blanches dont j'ai vu trafiquer au Caire. Marianne n'est pas à porter des fardeaux ecràsants pendant que je me repose; Marianne mange avec moi, est respectee dans sa famille et sa maison: dans des pays que je pourrais citer, j'ai vu la femme reduite à une position qui ne peut être comparée qu'à celle de l'âne du boulanger, notre voisin. Croyez-vous encore, Monsieur Hervé qu'un homme de bon sens comme vous et moi, qui sait qu'il est libre de faire le bien ou le mal, puisse se laisser comparer à tant d'idiots qui sont persuades qu'ils font le bien ou le mal fatalement? J'ai observe, moi, qui ne suis qu'un pauvre matelot, que partout où le christianisme n'a pas penetré, l'homme a une triste existence; et une chose qui m'a frappé, c'est qu'à peine nos bons missonnaires avaient-ils abordé quelque part, que tout changeait et d'une manière presque absolue. Si vous doutiez de cette vérité, vous n'aurez qu'à faire un tour dans l'Océanie, et vous observeriez combien promptement, dans certaines iles qui ont reçu la foi chrétienne, les choses ont changé.

Eh bien M. Hervé, il faudrait être bien plus borne que Jean Louis, qui pêche des moules là bas, pour ne pas voir que c'est à l'Evangile que nous devons le bonheur dont nous jouissons. N'est-ce pas l'Evangile qui nous enseigne à nous aimer les uns les autres, à repousser les horreurs de la vengence, la haine? N'est-ce pas l'Evangile qui nous apprend à respecter nos femmes et nos enfants comme nous mêmes? N'est-ce pas la doctrine et les exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui inspirent à tant de personnes de se dévouer au soulagement des malades et des blessés, qui conduisent les missoïnnaires sur toute la face de la terre? A qui devons nous la paix du cœur et l'espérance de voir changer toutes nos misères et une gloire éternelle, sinon à Notre-Seigneur Jesus-Christ? Car, Monsieur Hervé, j'ai bien souffert dans ma vie; plus d'une fois l'eau et le biscuit m'ont manqué; plus d'une fois j'ai vu la mort de bien près, et la parole de miséricorde que j'avais entendue tout petit enfant, me soutenait. Je demandais pardon à Dieu, du fond du cœur, de mes fautes, et j'espérais en sa bonté ou pour ce monde ou pour l'autre Ai-je tort, Monsieur Hervé? Un homme d'esprit comme vous ne peut pas croire que le plus petit des Chrétiens ne soit pas bien supérieur au plus grand chef d'Afrique.

— Sans nul doute, Maitre Harpon, vous avez raison. Non-Seulement Notre Sauveur est venu racheter le monde, il a donné à l'homme un bonheur inconnu avant la prédiction de l'Evangile; il lui a rendu une dignité dont ils n'avaient plus, pour dire, le sentiment. En soufflant sur la terre, le Saint-Esprit en a changé la face; l'homme n'est plus un ennemi pour l'homme l'idée de Dieu a cessé d'être, comme elle l'était dans l'esprit de la plupart des peuples celle d'un être cruel, demandant des sacrifices sanglants, souvent horribles, objet de frayeur où de dérision. Il s'est fait, dans sa sublime bonté, ami de sa creature, son conseiller, son legislateur, son modele, bien plus, sa victime. Aux hommes, il a commandé non-seulement la paix entre eux, mais l'amour mutuel. N'a-t-il pas dit: Aimez-vous les uns les autres; traitez votre ennemi comme vous même; respectez les faibles et souvenez-vous qu'un verre d'eau donne en mon non recevra sa récompense.

—Vous savez cette loi-là Monsieur Hervé, et vous le pratiquez. Je gage que vous venez de faire encore quelque bonne action; d'où revenez vous?

—Do la chaumière de M. Belmont.

—Eh bien, je ne me trompais pas. Vous n'êtes certainement pas alle là pour les beaux yeux d'Hortense, qui est pourtant une jolie fille, mais sage et respectable. Ce sont deux braves femmes, et quand nous avons fait une bonne pêche, je ne manque point, en la portant à la ville, de passer parlà, d'entrer et de proposer à la pauvre malade quelque poisson, que je mets à si bas prix qu'elle le prend; si je le lui offrais pour rien; elle n'en voudrait pas: au lieu qu'en agissant ainsi, je lui fournis un bon repas sans blesser sa delicatesse.

Nous nous quittâmes. Je promis, toutefois à maitre Harpon, d'assister le lendemain au baptême de sa petite douzième, comme il disait.

Certes, les émotions n'avaient pas manqué à mon cœur, et la courte conversation que je venais d'avoir avec ce simple pêcheur, donnait une large matière à mes réflexions. Sans nul doute, Harpon en savait plus et sur Dieu et sur l'homme que tous les philosophes de l'antiquite réunis. Certainement M. Belmont en avait plus appris, en fait de courage et de résignation, que n'en savaient toutes les dames grecques reunies.C'est donc un resignation vraiment divine que celui du Buisson. J'y trouvai la réponse du général elle contenir non-seulement un sursis de depart pour Charles, mais encore l'assurance qu'il de serait point enlevé à sa mère; J'expédiai promtement cette lettre à Mme Belmont, et j'ai passé ma soirée tout entier à méditer sur les impressions diverses de cette journée.

Elle m'ont toutes ramené à cette vérité; Dieu, dans le Christianisme, a révélé à à l'homme tout ce qui lui importait de connaitre ou de Dieu ou de lui-même; par ses préceptes divins, l'homme a conquis le repos, la dignité et le bonheur.

(*A continuer.*)

Parallele entre les Francais et les Allemands.

Tout Allemand vient au monde avec la conviction de son inferiorite vis-à-vis de son supérieur, et il ne s'en defait jamais absolument; il suce cette conviction avec le lait, grandit sous la discipline paternelle, se perfectionne à l'âge de vingt ans par la discipline militaire, et crée, à l'âge d'homme, des êtres tellement disciplinés à leur entrée dans le monde, qu'ils ne se permettraient pas de revendiquer le sein de la nourrice avec plus d'impétuosité qu'il ne convient à un citoyen docile et obéissant ayant conscience de son infériorité sociale.

Le Français, lui, est une creature d'une tout autre espèce: il a les defauts contraires il se trouve, dès sa naissance, en opposition permanente avec tout le monde; dès son apparition sur la terre, il s'étonne de ne pas être géneral de division pour le moins; sa première bonne est la première forme de gouvernement qu'il voudrait renverser, son premier professeur est le premier despote qu'il écrase sous le poids de son mépris; adolescent, il se demande si son père ne viole pas les égards aux-quels a droit un citoyen libre; homme, il ne rêve qu'à renverser le pouvoir qui l'humilie quand même; et quand il n'a pas fait deux ou trois révolutions, il meurt avec le regret d'avoir failli à sa destinée.

De la fusion de ces deux races diamétralement opposées eût pu naitre le bonheur pour les deux peuples; tandis qu'abandonnés à leurs défauts, divisés à jamais par la guerre, ils périront peut-être tous les deux, l'un par l'aveugle subordination, l'autre par la revolte constante contre tout pouvoir constitué. La France eût communiqué à l'Allemagne sa fière revendication des droits du citoyen, tandis que l'Allemagne eût appris à la France que, s'il y a des droits à revendiquer, il y a aussi des devoirs à remplir.

ALBERT WOLFF.

Destruction d'une ville.

Il n'y a pas eu de malle reçue du Canada jeudi dernier: on pense qu'elle a peri dans l'incendie effroyable qui vient de détruire les trois quarts de la ville de Chicago. Cet incendie, qui a commence dans la nuit du dimanche 8 du courant au lundi, 9, a consumee dans l'espace de quelques heures tout le quartier d'affaires de la grande metropole de l'Ouest. L'élement destructeur a continuée ses ravages dans la journée du lundi, et au moment des dernières dépêches il ne restait plus que des ruines fumantes de ce qui formait la veille une des plus grandes et des plus riches cités de l'Union americaine.

Eglises, banques, journaux, bureaux de poste, hôtels, palais de justice, prison, immenses gares de chemin de fer, theâtres, usine à gaz, aqueduc, ponts, élevateurs, salaisons, manufactures, bureaux d'assurance, maisons de briques, de bois, de fer, tout y a passe: rien n'a resiste. Jamais pareil incendie ne s'etait encore vu. Il faut remonter aux desastres de Moscou au commencement de ce siècle, et à l'incendie de Londres il y a deux cents ans pour trouver quelque chose qui en approche.

On evalue à trois cents millions de piastres la valeur des pertes, et à plus de cent mille les individus qui en moins d'une journee se sont trouvés ruines et jetes sur le pavé sans pain ni abri.

Si on se rappelle que Chicago était de toutes les villes âmericaines celle où regnait l'immoralite la plus éhontee, où il s'accordait et s'obtenait le plus facilement le divorce, où le saint jour du dimanche était le plus ouvertement et generalement viole, on doit voir le doigt de Dieu dans cette epouvantable calamité renouvelee de Sodome et Gomorrhe.

LES SENTENCES PORTÉES CONTRE LES CHEFS DE LA COMMUNE.

Ferré est condamné à *mort*, à l'unanimité.

Assi est condamné à la déportation dans une enceinte fortifiee, à l'unanimité.

Urbain, circonstances atténuantes, aux travaux forces à perpétuité, à l'unanimité.

Billioray, à la déportation, enceinte fortifiee, à l'unanimité.

Jourde, circonstances atténuantes, à la déportation simple, à l'unanimité.

Trinquet, circonstances atténuantes aux travaux forcés à perpetuité, à l'unanimité.

Champy, à la deportation, enceinte fortifiee, à l'unanimité.

Régere, circonstances atténuantes, à la déportation, enceinte fortifié, à l'unanimité.

Lullier est condamné à *mort* à l'unanimité.

Rastoul, circonstances atténuantes, déportation simple, à l'unanimité.

Paschal Grousset, déportation, enceinte fortifiee, à l'unanimité.

Verdure, déportation, enceinte fortifiée à l'unanimité.

Fersat, déportation, enceinte fortifiée, à l'unanimité.

Descamps, acquitté.

Victor Clément, circonstances atténuantes 3 mois d'emprisonnement, à l'unanimité.

Courbet, six mois de prison, 500 francs d'amende, à l'unanimité.

Elysse Parent, acquitté.

M. Henri Rochefort à la déportation à vie dans une colonie penale. Les chefs d'accusation étaient les suivants:

1. Continuation de la publication d'un d'un journal aprés un ordre de suspension.

2. Propagation, dans un mauvais dessein, de fausses nouvelles de nature à troubler la paix publique.

3. Excitation, suivi d'exécution, à un acte ayant pour objet de provoquer la guerre civile, en armant les citoyens ou en les engageant à s'armer les uns contre les autres pour répandre la dévastation, le massacre et le pillage dans les rues de Paris.

4. Complicité par provocation, suivie d'exécution dans des tentatives de destruction de proprietées particulières.

5. Complicité par provocation, suivie d'exécution dans le pillage des églises par des bandes organisées.

6. Complicité par provocation, suivie d'exécution, dans des assassinats.

On sait déjà que, dans sa défense, M. Rochefort a déclare n'avoir pas voulu se laisser mettre en liberté par les Prussiens, pendant le siége de Paris.

Nouvelles Diverses.

—Nous empruntons à Thackeray la description suivante que le briliant écrivain fait des domestiques de grandes maisons à Londres:

"Gravate blanche à large nœud irréprochable, culottes écarlattes ou jaune serin, taille et ambleur magnifique; les mollets surtout sont énormes. Dans les quartiers elégants sous le vestibule vers cinq heures du soir, le "butler" assis son journal à la main, déguste un verre de porto; autour de lui, des huissiers à chaines, des laquais galonnés, des valets de pied munis de leur longue canne, regardant d'un air indolent et seigneurial les bougeois qui passent. Carrures et culasses prodigieuses pour contenir un pareil torse! Ce sont les favoris de la création.

Dans les grandes maisons,on les appareille; les deux laquais doivent être de la même taille, comme les deux chevaux. Dans les annonces des journaux, chacun d'eux indique sa taille; 5 pieds 9 pouces et demi; 5 pieds 11 pouces. Tant pour la plénitude des mollets, tant pour la belle attache des pieds, tant pour la prestance noble; l'air décoratif leur vaut jusqu'à vingt livres par an de surplus.On les soigne et ils se soignent en conséquence.Table servie presque aussi bien que celle des maitres: plusieurs sortes de vin et de bière, et des loisirs! Leur extérieur doit annoncer la richesse et la tenue de la maison; ils le savent et ils en sont fiers.

"Pourtant leur bêtise majestueuse est passé en proverbe."

—M. de Malijay officier d'Ordonnance de du général Kanzler,—vient d'arriver à Montréal où il se propose de séjourner pendant quelque temps.

M. de Malijay est entré au service du St. Père en 1860, en qualité de Secrétaire du Colonel Bec-de-Lièvre, et y est demeuré jusqu'à la prise de Rome par les troupes italiennes, il y a un an.

C'est lui qui représentait le Pape en députation au champ de Châlons, lors des derniers évènements en France.

Il a servi avec distinction dans le corps d'armée du général Bourbaki, pendant la guerre franco-prussienne.

Il a été accueilli avec empressement à Montréal par les zouaves Canadiens, ses anciens soldats.—*N.-Monde* du 30 sept.

—Voici un fait curieux dû à la foudre:

Pendant le dernier orage, quelques personnes sortaient d'un repas de noces qui se faisait chez un restaurateur du cours de Vincennes.

Tout-à-coup un éclair brille et la tonnerre se fait entendre. Un jeune homme qui donnait le bras à une dame ressent une secousse; mais quel n'est pas son étonnement, quand il aperçoit sa compagne à moitié dépouillée de ses vêtements! La foudre, en tombant sur cette dame, suivit les ressorts de sa crinoline, enleva ses jupons et les lança à plus de cent pas sans faire aucun mal à la jeune personne.

Cet accident finira par dégouter de la crinoline ses dernières adeptes, assez rares à ce que nous croyons.

—Le Quoquinnapssakessosnogog House, est le nom d'un hôtel à Hampton Beach. La seule consolation qui reste aux voyageurs en lisant cet assemblage bizarre de syllabes, est d'apprendre que le propriétaire loge gratuitement ceux qui le prononcent correctement.

—Le correspondant de la *Gazette* à Ottawa contredit la nouvelle donnée par le *Globe* de la retraite prochaine de Sir Francis Hincks du ministère, pour cause de santé. Il est vrai, ajoute-t-il, que l'honorable ministre a eu une légère attaque d'influenza, mais cela ne l'a pas empêché de remplir ses fonctions tous les jours.

—M. Gambatta est peut-être l'orateur qui parle le plus correctement.

Ce n'est pas étonnant; il a tellement horreur des *cuirs*, que pendant la guerre il fournissait à nos soldats des souliers de carton.



ST. BONIFACE.

JEUDI 19 OCTOBRE, 1871.

Histoire des quinze derniers jours.

I

Tout d'abord, un mot d'explication à nos lecteurs.

Le lendemain de la publication de notre dernière feuille, le 5 du courant, tout notre personnel de rédaction et de composition s'enrôlait pour aller défendre le pays menacé par les féniens, et ne laissait au bureau du *Métis* que bien juste un petit apprenti pour fermer portes et fenêtres. Encore cet apprenti, brûlant du même feu que ses ainés, dut-il se faire violence pour obéir à nos ordres et rester à la maison comme *Home Guard.*

D'où il suit que, ouvriers d'un côté, rédacteurs de l'autre, le journal n'a pu paraître jeudi dernier. Pendant qu'arrivait notre prote d'un côté de la frontière, partait notre principal rédacteur pour un autre. Enfin, grâces à Dieu, la patrie est sauvée; O'Donoghue ne peut plus nous inquiéter sérieusement; nos braves volontaires se sont bien montrés; le gouvernement américain a fait son devoir et compris son intérêt; français et anglais ont marché ensemble au même danger pour défendre des intérêts communs, et aujourd'hui tout le monde est rentré dans ses foyers.

C'est cette histoire, *quorum pars fuimus*, écoulée entre notre dernière feuille et la présente, que nous allons essayer de raconter brièvement. Rédacteur et prote du *Métis* se sont trouvés réunis lundi soir à leur apprenti justement inquiet; nos bureaux se sont gaiement ouverts au soleil, mardi matin; et aujourd'hui, 20, nous sommes heureux d'aller rendre la visite hebdomadaire à nos lecteurs: tels les membres d'une même famille se revoient avec bonheur le lendemain d'une calamité qui les a menacés et à laquelle tous ont échappé.

C'est samedi soir, le 30 septembre, que M. O'Donoghue est arrivé à Pembina, petit village situé à 65 milles environ de St. Boniface et quasi bâti sur la frontière anglo-américaine. Il y était vivement attendu par les gens de l'endroit. On l'avait vu sur la route de Georgetown chevauchant, en excellent cavalier qu'il est, sur un magnifique cheval et portant éperons dorés. Quatre militaires féniens accompagnaient M. O'Donoghue, c'étaient MM. O'Neil, Donnelly, Curley et Kelley, tous colonels ou généraux pour le moins. La rumeur portait l'armée d'invasion de cent à quinze cents féniens, et indiquait les endroits où les chefs avaient fait tout l'été dernier des *caches* énormes d'armes et d'ammunitions.

Le dimanche, le commis du fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson près de Pembina, apportait cette nouvelle aux autorités en venant mettre à l'abri des entreprises féniennes l'argent et les papiers de son comptoir. Pendant ce temps-là la diligence et la malle allaient leur train accoutumé. Ni l'une ni l'autre ne furent arrêtées durant tout le trouble.

Lundi soir arrive M. McMicken, ancien commissaire de police fédéral, aujourd'hui agent des terres dans Manitoba pour le gouvernement canadien. Il avait passé en chemin l'armée fénienne, et avait pu s'assurer par lui-même de la gravité des choses et de l'imminence du danger.

Muni de tels renseignements, Son Excellence le Lieut.-Gouverneur n'hésita plus; il ne pouvait défendre le pays qu'en autant que la population se montrerait disposée à le faire; il y compta courageusement et avec confiance. Son attente ne fut point trompée. Sa Proclamation, qui porte la date du 3, quoiqu'elle n'ait été distribuée en français que le 5 et le 6 par suite de retard incontrôlables, Sa Proclamation, disons-nous, eut un plein succès. Partout où elle arriva, des réunions s'improvisèrent, il germa des soldats dans tous les coins du pays, et de toutes parts Son Excellence reçut les offres les plus cordiales d'appui et de concours actif et sincère.

Les employés du fort Garry formèrent une compagnie sous les ordres de M. D. A. Smith, M. P.; M. Kennedy en organisa une autre; M. Bain une troisième et M. Mulvey une quatrième. Bientôt de petits détachements commencèrent à arriver des paroisses les plus proches, et lorsque le 6 les ordres arrivèrent de marcher à l'ennemi, il fut possible d'expédier une forte compagnie de réguliers canadiens et quatre de volontaires du pays, dont une d'artillerie avec un canon. Habillées et pourvues à la hâte, n'ayant de la science du soldat ce que deux jours à peine peuvent en apprendre, commandées par des officiers improvisés pour la plupart, ces milices marchèrent bravement au devant de l'ennemi. Le major Irvine, le major Peebles, le capitaine Gagnier tous les officiers canadiens en un mot se montrèrent à la hauteur de la tâche extrêmement difficile que leur imposaient les circonstances.

Ce fut le 6, vendredi soir, entre cinq et huit heures, et par un temps affreux, que les compagnies se mirent en marche par la grande route qui va du fort Garry à Pembina. Ils étaient de 200 à 250 hommes sous le commandement du major Irvine lui-même. On alla camper à quatre milles, près de la demeure de l'honorable M. Hamelin. Il pleuvait à plein ciel, et le soldat s'avançait dans la boue jusqu'à la cheville du pied.

L'élan ne pouvait être aussi prompt parmi la population indigène, métis français, écossais et anglais. A peine y savait-on la signification du mot *fénien*; et si les volontaires déchargés ou les émigrés canadiens, qui avaient déjà vu deux invasions de féniens, s'emportent de fureur rien qu'à ce nom, personne n'a le droit de jeter les hauts cris parceque les habitants du pays n'ont pas fait de même

L'appel des autorités fut d'abord entendu et accueilli avec enthousiasme par les canadiens nouveaux venus dans le pays: ceci est un fait général incontestable et qui, tout en témoignant de la loyauté de ces derniers, doit être sérieusement pris en considération pour bien juger des sentiments de toute la population de la province et de leur sincérité.

Est-ce à dire que rien ne se fesait, que personne ne bougeait d'un côté ou de l'autre? Non, certes, et les évènements l'ont prouvé. Partout, il y eut des réunions patriotiques; le clergé remplit son noble devoir comme toujours, et lorsque dimanche après-midi suivant, 8 d'octobre, une députation enthousiaste de deux à trois cents métis français ayant avec eux leurs chefs légitimes et bien aimés, vinrent offrir leurs services au Gouverneur, ils parlaient au nom de la nation entière ralliée sous le même drapeau. Le spectacle était magnifique. Ni les paroles qui furent prononcées de part et d'autre, ni la rencontre des personnages qui y prirent part, ni les sentiments de loyauté, de justice égale et d'union qui y furent exprimés ne s'effaceront de la mémoire d'aucun de ceux qui étaient présents.

Quand toute une population est outragée dans son honneur par des adversaires acharnés et injustes, elle se doit à elle-même de paraître et de parler en corps dans les circonstances solennelles. C'est ce que les métis ont fait.

C'était une occasion exceptionnelle de se venger, eux et leurs chefs, des odieuses imputations de déloyauté que ne leur avait pas ménagées des ennemis irréconciliables et furieux; les métis ne l'ont pas laissée passer. Ils n'ont mis qu'un jour et deux nuits à rendre leur action commune d'un bout de la province à l'autre: qui oserait donc de bonne foi les accuser de lenteur?

Une chose leur tenait plus à cœur encore que de s'en aller courir dans la prairie brulée au devant des féniens, c'était de montrer qu'ils étaient unis ensemble, et qu'ils ne se souvenaient plus du passé quand avait sonné l'heure du danger. Après cela, M. O'Donoghue pouvait se présenter; sa destruction était certaine; et ceci n'est point une vaine bravade pour qui connait les pays de prairie, le courage éprouvé des métis, leur manière de se battre et la force avec laquelle ils affrontent toutes les privations.

Dans l'après-midi du samedi, une nouvelle compagnie, composée exclusivement de métis et de canadiens français, fut expédiée à la frontière sous les ordres du capitaine De-Plainval. Une partie était montée; M. Frs. Gingras, fut nommé lieutenant, et M. Beaupré enseigne; on voyait dans les rangs, le Dr. Paré, MM. Roy, A. Deschamps, Myrand, Martel, etc.

Ayant obtenu l'assurance que les métis garderaient leur organisation accoutumée de la prairie, l'hon. M. Royal réussit à former une compagnie de trente cavaliers équipés en éclaireurs Dimanche soir, 8, avec le concours des principaux métis, dix cavaliers de St. Boniface sous les ordres de M. DeLajimodière, dix de Ste. Anne de la Pointe de Chêne, sous les ordres de M. Chs. Nolin, et dix de St Vital et St. Norbert sous les ordres de M. P. Parenteau, père, s'organisaient et avaient instructions de se présenter aux autorités militaires pour service actif immédiat. A ces trois sections, furent ajoutées deux autres d'égal nombre de St. François Xavier sous les ordres de M. Pascal Brelan et M. Birston, respectivement; ce qui porta à cinquante l'effectif du corps, dont M. Brelan fut déclaré chef et guide. De cette façon, chaque paroisse fut représentée.

Le lendemain, lundi, ce parti d'éclaireurs reçut ses rations et ses instructions, et mardi matin il se mit en marche pour fouiller toute la partie sud-ouest de la province. L'opinion publique demandait à être rassurée sur le danger qui pouvait venir de ce côté, et les autorités en ordonnant à cinquante bons cavaliers de pousser une pointe à travers la prairie, du fort Garry à la rivière Pembina, dans les environs de la montagne, agirent avec sagesse et discrétion.

En même temps que s'ébranlaient nos cinquante éclaireurs, partaient un petit corps de quinze autre cavaliers, métis anglais, commandés par M. Cunningham, M. P. P., de Headingly, qui était chargé d'explorer le pays jusqu'au Portage

Mardi matin, les nouvelles de la déconfiture absolue et complète de M. O'Donoghue arrivèrent; et dans l'après midi la colonne du Major Irvine, qui avait rebroussé chemin la veille, rentrait lentement dans le fort.

Les deux corps d'éclaireurs, après avoir mis sept jours à faire leur longue et fatigante course, sont revenus dans l'après-midi de lundi, 16 courant, rapportant l'heureuse nouvelle que tout est véritablement tranquille dans la prairie du côté de St. Joseph de Pembina

Tel est le récit très-abrégé des faits qui se sont déroulés dans notre monde depuis les quinze derniers jours: voyons maintenant ce qui s'est passé à la frontière, et ce qu'est devenue la fameuse invasion des féniens.

II

HISTOIRE DE L'INVASION FÉNIENNE.

Cette histoire sera courte, car c'est le récit d'un acte de folie coupable et criminelle.

M. O'Donoghue avait compté qu'en se présentant sur la frontière avec quelque caisses d'armes et quatre généraux, une partie de la population irait se jeter dans ses bras. l'appellerait son libérateur et le mettrait à sa tête;...... pour faire quoi? Ce qu'elle aurait pu faire seule l'été dernier quand la chose lui eut été si facile si elle l'eut seulement voulu. Tel est le plan absurde et insensé qu'on prête à M. O'Donoghue et qui nous parait confirmé jusqu'ici par les faits.

M. O'Donoghue n'a pas su distinguer entre la loyauté d'un peuple qui a toujours été et qui veut rester fidèle, tout en se plaignant de certaines injustices graves qui lui sont faites, et un peuple qui rejette et son gouvernement et les droits qu'il lui accorde et qui désire s'en donner un autre. Il a pris nos plaintes pour des cris de révolution, nos requêtes pour des menaces d'annexion aux Etats-Unis, et notre résolution d'obtenir justice pour une détermination de renverser le Gouvernement de la Reine. La méprise ne pouvait être ni plus lourde, ni plus inexplicable.

Après avoir voyagé plusieurs fois entre Pembina et la Pointe à Michel durant les premiers jours de son arrivée, M. O'Donoghue crut le moment venu d'agir, et le cinq vers sept heures du matin, le général Curley à la tête d'une trentaine de féniens venait s'emparer des deux ou trois maisons qui forment le fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Pembina, et en prenait possession au nom du *gouvernement provisoire de Manitoba*!... Ce fort se trouve précisément bâti sur une lisière de terrain réclamée par les deux gouvernements anglais et américain. Agissant d'après des intructions très précises, le Colonel Wheaton, commandant les troupes américaines de Pembina, était sur ses gardes. Il n'eut pas plutôt appris le mouvement des généraux féniens qu'il expédia une escouade sur les lieux avec ordre d'arrêter les pillards. Messieurs les généraux ainsi que M O'Donoghue furent pris comme dans un filet, et tous. officiers comme soldats, se hâtèrent de disparaître en apercevant l'uniforme américain.

Quatre métis, Gondon à leur tête, arrêtèrent M. O'Donoghue à quatre milles de la frontière sur le territoire anglais. Se voyant pris. celui-ci tira ses pistolets, et s'adressant aux quatre hommes, il leur dit d'un ton décidé qu'il les suivrait si leur intention était de le remettre entre les mains du Colonel Wheaton; mais que s'ils voulaient le livrer aux autorités anglaises le premier qui lui toucherait serait un homme mort. Connaissant le caractère déterminé de leur prisonnier, nos métis, ajoute la nouvelle, auraient conduit M. O'Donoghue à la frontière américaine où le Colonel Wheaton l'a arrêté immédiatement. Le 7 au soir, M. le Consul Taylor en communiquait le fait à S. E. le Lieut.-Gouverneur par une dépêche officielle qu'il recevait du Colonel Wheaton.

Le lundi, 9, MM. O'Neil, O'Donoghue, Curley, Donnelly et Kelly subirent leur procès devant le magistrat Foster de Pembina. Il fut, parait-il, impossible au Col. Wheaton de trouver un seul témoin contre ses prisonniers qui durent conséquemment être relâchés. Les *généraux* O'Neil et Donnelly ont quitté immédiatement Pembina après avoir emprunté de l'argent de leurs amis pour faire le voyage: MM. O'Donoghue et Kelly ont demeuré. Ils sont aujourd'hui comme les lions à qui on a coupé les griffes: ils peuvent gronder, mais ne peuvent plus faire grand mal.

Si les annales militaires des féniens continuent à s'enrichir de pareils faits d'armes; si à Fort Erié, à Pigeon Hill, on ajoute maintenant Pembina, leur histoire risque fort d'être aussi méprisable qu'odieuse aux yeux du monde civilisé. C'est que la vérité, la justice, le respect des droits d'autrui n'est pas dans le cœur de ces hommes; leur société est essentiellement mauvaise, et l'Eglise catholique, cette gardienne incorruptible du juste et du vrai, l'a frappée d'anathème en retranchant de son sein tous ceux qui en font partie.

En terminant ce court précis de la quinzaine, disons à louange de nos chefs, soit religieux, soit civils, soit militaires que tous ont accompli dignement et promptement leurs importants devoirs. Il y a eu concours cordial, entente partout: que ce soit le signal heureux pour notre jeune pays d'une ère nouvelle d'oubli du passé, d'union et d'espoir dans l'avenir.

A quelque chose malheur est bon.

La seconde Proclamation.

Nous n'avons pas besoin de signaler à l'attention du lecteur la seconde proclamation de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Archibald. Ce document, rédigé avec clarté et une rare concision, est l'historique officiel et diplomatique des événements qui se rattachent au fiasco fénien. Les faits ainsi récités forment une page de l'histoire contemporaine de Manitoba, et les qualités litteraires du morceau n'en forment pas le moindre mérite.

Ce pendant, il y a des choses que la proclamation ne pouvait dire et qu'il importe essentiellement de faire connaitre. Il ne suffit pas de notre temps de constater la fidélité et la loyauté d'une nation décriée, méprisée et calomniée; la louange venant de la première autorité civile du pays est précieuse, sans doute, surtout tombant de la bouche d'un homme aussi distingué et aussi universellement aimé que M. le Lieutenant-Gouverneur Archibald: mais il faut encore qu'au dehors comme au dedans on sache par quelles influences auxiliatrices un si beau résultat s'est trouvé amené.

Nous ne surprendons assurément personne quand nous dirons que le mécontentement contre le gouvernement canadien était général parmi la population indigène du pays, française et anglaise, au moment où M. O'Donoghue se présentait en libérateur sur nos frontières.

Des promesses solennelles lentes à s'accomplir, la conduite des volontaires canadiens durant l'hiver dernier, certaines tergiversations du ministère d'Ottawa au sujet des réserves et des privilèges de commune et de coupe de foin des métis français et anglais, certaines imprudences des arpenteurs: en fallait-il davantage, non pour déterminer la population indigène à secouer son allégeance, mais au moins pour refroidir son zèle patriotique?

Ce que l'on aime on le défend bien; et pour des gens droits, peu au fait des avantages de telle ou telle constitution, dont la bonne foi était facile à surprendre et pour qui le mot de *fénien* ne signifiait rien, il a fallu des efforts et un travail inouï pour lui faire oublier ses griefs, lui exposer la situation sous son vrai jour et l'amener à s'unir comme un seul homme pour la défense de sa Souveraine, de ses foyers et de ses droits de sujets anglais menacés.

Ces efforts et ce travail d'éclaircissement et d'union ont été parmi les métis français l'œuvre du clergé et de M. Louis Riel, secondés par quelques hommes dévoués. Ni le clergé, ni M. Riel n'avait besoin de cette épreuve solennelle et décisive pour montrer leur attachement sincère, constant et inébranlable aux institutions britanniques: l'histoire impartiale des évènements de 1869, 70 et 71 est là pour l'attester. M. Riel, tout proscrit qu'il est par la haine de certains hommes et de certains journaux qui n'ont cessé de l'accuser de loyauté et de trahison envers sa Souveraine, M. Riel menacé de mort devant par les féniens, derrière par les orangistes, n'a pas hésité à remplir ses devoirs de citoyen lorsque l'heure en a sonné. Consulté par ses compatriotes accourus de toutes les paroisses sur la résolution à prendre, et s'il fallait ou non marcher avec les orangistes, cet homme de cœur n'a eu qu'une réponse à donner et elle a été la même pour tous:

— "Il ne s'agit plus ici d'orangistes, ni " de traitres, ni d'adversaires, leur a-t il dit: " les droits et libertés que vous avez si chè " rement achetés sont gravement menacés: " notre devoir est d'aller en avant sans regar- " der en arrière. Le pays est attaqué; le " représentant légitime de la Reine vous " appelle à défendre la patrie: prenons les " armes et défendons-là. C'est notre devoir " à tous. Mais surtout, ajoutait-il, ne nous " divisons pas: que l'action soit unanime: " par là l'expression de nos sentiments si " injustement soupçonnés et calomniés sera " plus éclatante et plus solennelle. Il faut

" que la nation fasse encore une fois preuve " d'abnégation ; donnons encore cette preu- " ve, au risque même de voir ce grand acte " odieusement travesti et interprete par nos " adversaires."

Voilà comment M. Riel a parlé. Ses efforts pour obtenir le resultat desiré ont été incessants ; il y a travaillé la nuit et le jour, en montrant cette activité indomptable, cette énergie et ce tact extraordinaire qui le distinguent à un si haut degré. La nation metisse a prouvé qu'il était toujours son chef ; c'est à lui qu'on s'adressait de toutes parts, et c'est des réunions tenues chez lui qu'est parti le mot d'ordre du devoir. Ce qu'il a souffert et ce qu'il souffre encore, ses compatroites comprennent que c'est à cause d'eux, et ils savent s'en souvenir dans les circonstances solennelles.

M. Louis Riel a eu une nouvelle occasion de se montrer, non pas tel que le voudraient ses ennemis acharnes, mais tel qu'il est et tel qu'il a toujours été. Lui en tiendra-t-on compte ? Espérons le contre l'espérance même.

Le dissentiment politique entre lui et M. O' Donoghue est ancien : sous le gouvernement provisoire, pendant que M. O'Donoghue travaillait dans le sens de l'annexion, M. Riel travaillait en ses contraire, et si la Rivière-Rouge est restee province anglaise, il y a des gens qui savent à qui nous en devons le bienfait.

Au risque de déplaire à beaucoup de nos amis d'une autre origine, nous avons cru de notre devoir de journaliste impartial de rendre aujourd'hui à chacun la part de merite qui lui revient dans la belle attitude qu'a prise notre population. Notre devoué et héroïque clergé a fait son devoir comme à l'ordinaire, et les chefs de la population l'ont activement, sincèrement et considérablement secondé ; et si nous avons mis parmi ces derniers M. Louis Riel plus particulièrement en lumière c'est que le devoir accompli par lui dans les circonstances pénibles où on le laisse devient un acte de vertu héroïque qu'il faut proclamer à l'honneur de la pauvre humanité.

Prenez garde au fou.

Nous mettons la presse du Canada en garde contre les assertions fausses, menteuses et calomniatrices qu'un *journal enragé* de Winnipeg debite en ce moment contre tout ce que Manitoba renferme de plus respectable et de plus digne dans la hierarchie religieuse et civile.

Ne reculant devant aucun moyen, le *journal enragé* en question a fait souscrire une declaration à un pauvre imbecile nommé François Charrette, commis ou homme d'ecurie chez le Dr. Schultz. Mis à la porte par le magistrat chez qui le beau père du fameux Schultz l'avait mené pour assermenter la déclaration en anglais qu'on lui avait rédigée, le pauvre fou s'est laissé conduire chez un second magistrat qui s'est montré plus facile.

C'est sur de pareils faits, que pourrait démentir au besoin toute une paroisse, que le *journal enragé* lance les calomnies les plus viles ; et nous devrons nous estimer encore bien heureux si le *Globe* de Toronto, et après lui une partie de la presse canadienne, n'accepte pas ces faits comme mot d'évangile.

L'Honorable Surintendant des Ecoles, division catholique, commencera mardi la visite des écoles de sa jurisdiction.

Nous parlerons jeudi prochain de l'excursion militaire d'un corps de 50 metis français éclaireurs qu'ont passe huit jours à explorer les centaines de milles de prairie situee au sud-ouest du fort Garry pour tâcher de decouvrir les traces des mille féniens qu'on y disait caches. Ce corps était sous les ordres de MM. les Capitaines Royal, Brelan, C. Nolin, Lajimodière, Parenteau et M. Birston.

Nous ne saurions louer trop publiquement les efforts et la belle conduite de M. l'Adjudant Gagnier dans les dernières affaires.

Ses qualités militaires incontestables, sa franchise, sa popularité parmi la population ont servi considérablement la cause qu'il defend. Voilà un militaire dont le Ministère de la Milice à Ottawa devra être fier de compter parmi ses premiers officiers

Les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson ont montré un rare zèle à se former en compagnie au premier appel qui leur a été adressé. Bourgeois, Commis, employés, sous employés, journaliers, tous ont bravement pris le mousquet et en peu de temps sont devenus aptes au service. Leur *drill* etait réellement remarquable.

L'exemple de M. D. Smith, Commissaire en chef, dont l'activite et les services ont ete d'un grand poids dans les évènements qui viennent de se passer, n'a pas peu servi à rechauffer leur zèle.

MM. C. T. L. Clarke, bourgeois du fort Carlton, et Christie, bourgeois du fort des prairies ou Edmonton, n'ont pas voulu partir pour le Nord tant qu'il y a eu quelque danger, quoique leur depart fut fixé avant aujourd'hui. Eux aussi voulurent payer de leur personne. C'est un bel exemple dont la province devra leur tenir compte.

Ces messieurs ne se sont mis en route que mercredi pour leur lointaines stations.

Nous n'avons pas vu avec un moindre plaisir notre ami, M. J. W. McTavish, commis en charge du fort Garry, et M. P. P., *driller* dans les rangs comme le dernier des militaires. Voilà ce qui s'appelle payer de sa personne.

La promptitude avec laquelle s'est organisée la colonne de défense partie pour aller à la rencontre de l'ennemi, le 6 du courant, fait le plus grand honneur au Major Irvine.

Les qualités militaires d'un soldat ne brillent guère dans les détails monotones de la vie de garnison ; il leur faut l'épreuve de la guerre. M. le Major Irvine a eu le bonheur d'avoir cette épreuve dont il est sorti triomphant. En le désignant pour rester ici à la tête des troupes canadiennes, Sir George E. Cartier a eu la main heureuse : il vient de prouver qu'il a mis *the right man in the right place*. Aussi, après avoir vu le Major à l'œuvre, lui souhaitons-nous l'avancement dû à son mérite.

Nous en devons dire autant du Major Peebles, chargé de l'intendance militaire. On se rappelle qu'à Fort Erié et à Pigeon Hill, lors des deux premières invasions féniennes en Canada, nos volontaires ont dû partir souvent sans un biscuit dans leur havresac faute d'organisation ou de capacité dans cette importante branche de l'art de la guerre. Un soldat affamé, mal vêtu, mal armé, n'est pas d'ordinaire un bon soldat. La hâte avec laquelle il a fallu approvisionner notre petite armée de défense n'a pas cependant empêché M. le Major Peebles de fournir tout ce qu'il a fallu pour l'équiper en campagne.

Il règne en ce moment un violent vent du sud qui nous apporte une poussière très épaisse. Le feu ravage encore nos terres ; pourtant, nous pensions que tout était brûlé.

L'ÆTNA.

Compagnie d'Assurance sur la vie de Hartford, Conn.

Incorporé A. D. 1860.—A commencé des affaires en Canada en 1850.

Actif accumulé 1er Sept. 1870, au-delà de	$15,000,000
Revenu annuel	6,000,000
Surplus, sur le passif, près de	3,000,000
Deposé entre les mains du gouv. Canadien	100,000
Déjà payé à des Veuves et à des Orphelins en Canada, près de	150,000

R. SIMPSON,
Agent pour Manitoba.

Winnipeg, 19 juillet, 1871. j-n-o.

AVIS PUBLIC.

EST par le présent donné que la soussignée a pris pour sa part des terres octroyees aux Metis, la partie du lot 754 qui se trouve inoccupee ; le tout en autant que les droits de qui que ce soit n'en sont affectes.

MARGUERITE CONNOLLY.

M. R. Bellefeuille.

DESIRE informer le public qu'il a fait des améliorations à sa boutique de tanneu. à St. Norbert, et qu'il est prêt à satisfaire avec promptitude et le plus grand soin, ceux qui voudront lui donner des commandes. Le cuir qui sort de son établissement est de première qualité.

JAMBONS !

ÉPAULES !

LARD !

UN lot choisi de JAMBONS PREPARES AU SUCRE, D'EPAULES, ainsi qu'une grande quantité de LARD viennent d'etre reçus par le " Selkirk," et sont offerts en vente au débarcadère du " Selkirk."

Ces marchandises ont été légèrement mouillés, et seront vendues à des prix extrêmement réduits.

BILL, GRIGGS ET CIE

CASGROVE ET LENNON.

Au Salon Rouge.

"RED SALOON."

Vins et liqueurs de choix.

12 Juin, 1871. 6-m



PROCLAMATION.

PROVINCE DE MANITOBA.

[L.S.] VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, defenseur de la Foi, etc., etc., etc.

(Signé,)

ADAMS G. ARCHIBALD.

A tous ceux que les présentes peuvent concerner :

SALUT :

A nos très-aimés et fidèles membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre Province de Manitoba, sommés et appelés à une assemblée de notre Assemblée Législative, qui devait se tenir et avoir lieu, en notre ville de Winnipeg, le vingt-huitième jour de Juin, et à chacun de vous,

ATTENDU que l'assemblée de la Législature de la Province de Manitoba se trouve convoquée pour le 12ème jour du mois d'Octobre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents.

Sachez maintenant que pour diverses clauses et considérations et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif de notre Province de Manitoba, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents, au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Assemblée Législative de notre Province, en notre ville de Winnipeg, jeudi, le vingt-troisième jour du mois de novembre prochain, pour y prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province, et y faire ce qui pourra sembler nécessaire, ce à quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et a icelles fait apposer le Grand Sceau de Manitoba. Témoin notre fidèle et bienaimé l'Honorable Adam George Archibald, Lieutenant-Gouverneur de notre Province de Manitoba, membre de notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement à Silver Heights, ce 3ème jour de juillet, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante-et-onze ; de notre règne, la trente-quatrième.

Par Ordre,

THOS. HOWARD,
Secrétaire Provincial.



BUREAU DE SANTÉ.

Winnipeg, 8 *Septembre* 1871.

Le Bureau de Santé nommé en vertu de l'Acte de santé et de quarantaine de 1868 a nommé les Docteurs Turver et Paré pour inspecter les différentes maisons de la ville et des environs, et en faire rapport aussitôt au Bureau ; Attendu que la présence des fièvres typhoïdes de la pire espèce dans la ville, il est décidé d'adopter les mesures préventives les plus strictes.

THOMAS HOWARD,
Secrétaire du Bureau de Santé.

RESERVE DES METIS.

M. NORBERT NOLIN, de la POINTE DE CHENES, donne avis qu'il a pris et qu'il réclame le terrain suivant : 24 chaines de largeur de chaque côté de la Rivière la Seine, au PIED DE LA TRAVERSE, entre Augustin Nolin et André Naud.

2o A la rivières des Sources, 24 autres CHAINES entre Augustin Nolin et Auguste Harrison, sur la rive droite de la rivière.

Pointe de Chênes, 17 Octobre, 1871. 6f.

Terres des Ecoles.

A UNE réunion de la 18e division ou arrondissement tenue le 14 du courant et dont avis avait été duement donné, A. Logan ecr. fut elu President et W. G. Fonseca ecr. secretaire.

Il fut résolu à l'unanimité que la 18e division aurait besoin de 12 sections de terrain lesquelles formeront un carré autant que possible, et qui sera borné à l'Ouest par la ligne Est du claim de la Paroisse St. James, au Sud et à l'Est par la ligne d'arrière des lots de l'arpentage actuel, et borné au Nord par une ligne tirée de telle manière qu'elle renfermera les 12 sections réclamées.

Il fut aussi résolu que le secrétaire reçoive instructions de mettre à exécution l'objet de l'assemblée.

(Signé), W. G. FONSECA,
Secrétaire.

3f.

RESERVE DES METIS.

M. AUGUSTIN NOLIN, de la POINTE DE CHENES, donne avis qu'il a pris et qu'il réclame le terrain suivant : 24 chaines de largeur de chaque côté de la Rivière la Seine, au PIED DE LA TRAVERSE, entre J. Bte. Lapointe et Norbert Nolin.

2o. A la Rivière des Sources, 24 autres chaines de largeur, entre Norbert Nolin et Francis Nolin, sur la rive droite de la rivière.

Pointe de Chênes, 17 Octobre, 1871. 6f.

Preparez vous pour l'hiver.

POÈLES DE CUISINE

Grands et petits avec Fourneaux de toutes variétés,

POÈLES DE SALON

CHEZ

JAMES H. ASHDOWN

AU

MAGASIN DE FERBLANTERIE.

FOURNEAUX DE FFRME.

BOUILLOIRES À PEMMICAN.

Chaudières ! Chaudières ! Chaudières !

BOUILLOIRES À THÉ,

BOUILLOIRES DE CUIVRE,

Etc., etc., etc.

JAMES H. ASHDOWN.

Dr. L. A. Paré.

Diplômé de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal et de la Faculté Victoria.

A L'honneur d'informer le public qu'il vient d'arriver à la Rivière-Rouge et qu'il est prêt a donner ses soins a toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Jusqu'à ce qu'il ait un bureau permanent, s'adresser au magasin de M. F. Gingras, maison ou demeure le Consul Americain.

Winnipeg, 14 juillet, 1871. jno.

J. B. CAMPBELL.

M. D. M. C. P. S. Ont.

Ci-devant du 1er. Bat. d'Ontario.

Médecin, Chirurgien, etc.

S'adresser au magasin de MM. Wilson et Hyman, Winnipeg, marchands de vêtements confectionnés, chaussures, etc.

12 Juin, 1871. 6-m

HOTEL DAVIS, WINNIPEG.

M. Davis a constamment en vente LES VINS ET LIQUEURS LES PLUS CHOISIS ET DE TOUTES SORTES qu'il débite à

MEILLEUR MARCHÉ

Que n'importe où dans Winnipeg.

N. B.—Son assortiment en magasin est considérable.

R. A. DAVIS,
Proprietaire.

23 Juin, 1871.—1-a.

ROYAL ET DUBUC

Avocats et Notaires

DE LA

PROVINCE DE MANITOBA.

MM. Royal et Dubuc informent le public de Manitoba, qu'il tiennent leur bureau d'Avocats dans le haut de la grande maison McDermot, à Winnipeg, ainsi qu'à l'imprimerie du MÉTIS, à St. Boniface, où on peut les voir tous les jours depuis neuf heures et demie du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi.

MM. Royal et Dubuc se chargent de faire les actes de vente, réviser les titres de propriété, les préparer pour l'enregistrement, etc., etc. Ils donneront également leurs attention à toutes les affaires commerciales, collections, etc. ; dont on voudra les charger.

MM. Royal et Dubuc suivront les termes des Cours Inférieures et d'Appel dans les divers district de la Province.

St. Boniface, 27 Mai, 1871.

1871. 1871.

St. Paul

AU

FORT GARRY.

Ligne de HILL GRIGGS et Cie.

Nous sommes près à transporter des passagers et du fret de St. Paul au Fort Garry.

Voyage fait entre six et sept jours.

Les voyageurs ont droit à la quantité ordinaire de bagage allouée sur les chemins de fer et les bateaux à vapeur. Tout bagage excédant 50lbs. de pesanteur devra payer sur les diligences (stages.)

Tarif de St. Paul au Fort Garry.

Première classe......	$28.50	En argent américain.
Seconde classe........	25.00	
Fret par 100 lbs..........	4.00	

Enfant entre les âges de quatre à douze ans, moitié prix.

Billets en vente à tous les bureaux principaux de chemins de fer et de bateaux à vapeur.

HILL GRIGGS et Cie.

10 Juin, 1871. j-n-o



LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR sera au Fort Garry les MARDIS et VENDREDIS depuis 11 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M., pour donner audience aux personnes qui ont quelque affaire à traiter avec Son Excellence.

GEORGE W. HILL,
Secrétaire Privé.

Mai, 1871.

Nouvelles Marchandises

REÇUES PAR LE

Vapeur Selkirk.

J. G. SONDERMANN,

MARCHAND TAILLEUR,

DE

WINNIPEG, MANITOBA.

ANNONCE au public de la Rivière-Rouge qu'il a reçu par le dernier vapeur SELKIRK, un assortiment choisi de marchandises françaises, anglaises et américaines, à savoir :

Drap noir double largeur, Doeskins noirs, Casimires de fantaisie, Tweeds unis, Drill uni et de couleur, patrons de gilet de Marseilles et casimir, fournitures de trailleur.

Bonne coupe et bon marchés garantis.

AGENT POUR LES

Fameuses machines à coudre de Singer.

RÉFÉRENCES :

Mmes. J. H. McTavish, Donaldson, E. L. Barber, Mrs. R. Tait.

Aiguilles, soie, coton, fil, et huile pour machines à coudre.

Winnipeg, 19 Juin, 1871 1-aa

G. H. KELLOND,

MENUISIER CHARPENTIER ET MEUBLIER,

SE charge d'exécuter avec promptitude et à la satisfaction des pratiques toutes les commandes qui lui seront confiées.

Ses ateliers sont situés vis-à-vis le bureau du MANITOBAN, à Winnipeg.

Winnipeg, 27 Mai, 1871. 1 m.

PAIN! PAIN! PAIN!

JE désire informer les citoyens de Winnipeg et des environs que j'ai ouvert une boulangerie dans la batisse McDermot, en arrière du BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS, et je suis prêt à fournir du pain de première qualite.

Le pain sera livré régulièrement dans toutes les parties de la ville à tous ceux qui enverront leurs ordres, au prix de DOUZE sous par pain de deux livres. Je pourrai aussi confectionner toutes sortes de gâteaux et biscuit.

JOHN HACKETT.

CAROSSERIE DE WINNIPEG.

THOMAS LUSTED.

CAROSSES, buggies, sleighs et cutters fabriqués à l'atelier ci-dessus.

Toutes commandes exécutées promptement. Réparations faites avec soin.

L'Atelier de M. Lusted se trouve en arrière du moulin à vapeur de M. A. McDermot, à Winnipeg.

Winnipeg, 27 Mai, 1871. aa

WM. CHAMBERS.

ARMURIER,

VILLE DE WINNIPEG.

ARMES A FEU A VENDRE.

Réparations de toute sorte exécutées sous le plus court délai et à des prix raisonables.

Winnipeg, 27 Mai, 1871. 1-aa

WILSON ET HYMAN.

ONT reçu les marchandises suivantes, sur lesquelles il attirent respectueusement l'attention du public :

Guêtres cousues et crampées,
Pantouffles, slippers simples et de goût,
Chemises fines blanches, simples et à garnitures,
Hardes de printemps et d'été,
Chapeaux,—Casquettes,—Cirage,
Chaussures, bottes, parapluies,
Mouchoirs blancs et de couleur,
Cuir à Semelle, cuir de couleur,
Cuir à ceinture, à harnois,
Papeterie,—Cigares de choix.

WILSON ET HYMAN.

27 Mai, 1871. aa-ch. 1 p. m.

MEDICAL HALL.

NOUS attirons respectueusement l'attention du public sur notre nouvelle importation de MARCHANDISES DE GOUT qui vient d'arriver. Elles sont d'une classe superieure à tout ce qui a été jusqu'aujourd'hui importé en ce pays, et ne peuvent etre surpassées pour la varieté et la qualité. Les ayant achetées dans les premiers établissements, on peut garantir qu'elles donneront satisfaction.

Dans notre assortiment considérable se trouvent les articles suivants :—

Huile à cheveux,	Pommade,
Brosses à cheveux,	Peignes de toilette,
Brosses à dents,	Boites à poudre de toilette,
Brosses à ongle,	Restaurateurs de chevelure,
Savonnettes,	Teintures pour cheveux,
Brosses à chaussures,	Miroirs,
Epingles à cheveux,	Savon Windsor,
Fards,	Huile,
Savon à détacher,	Teintures liquides,
Pinceaux de poil de chameau,	Colle de charpentier,
	Médecines brevetées,

etc., etc., etc.

Ainsi qu'un assortiment considérable D'EPICERIES,

Comprenant THÉ, SUCRE, CAFÉ, EPICES, FRUITS CONSERVÉS, SALADES, HARENGS DE MER, MORUE, HOMARDS CONSERVÉS, et tout ce qui est en rapport avec ce genre de commerce. Vendu aux plus bas prix possible pour argent comptant ou des produits de la campagne.

Les commandes de la ville ou de la campagne seront promptement exécutées.

JAMES STEWART ET CIE.

Winnipeg, 27 Mai 1871. jno.

SAMUEL FOWLER,

WINNIPEG,

Courtier de Douane, Notaire, agent général de terres, etc., etc.

M. Fowler espère, par l'attention avec laquelle il s'acquittera des affaires qu'on voudra bien lui confier, mériter le patronage du public mercantile de Manitoba.

Winnipeg, 27 Mai, 1871. aa

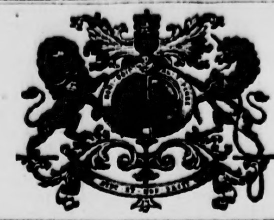
Nouveau Restaurant.

A la porte voisine de l'Hôtel Davis, du côté Sud.

LES soussignés désirent informer le peuple de Manitoba qu'il viennent d'ouvrir un Restaurant, où de bons repas chauds pourront être obtenus à toute heure.

KEATES ET CALLAHAM.

6m.



GAZETTE DE MANITOBA.

PUBLIÉE PAR AUTORITÉ.

ST. BONIFACE, 18 OCTOBRE, 1871.

Au peuple de la Province de Manitoba.

AU NOM DE LA REINE, je vous remercie tous et chacun en particulier de la promptitude et de l'ardeur avec lequel vous avez volé à la défense du pays du moment que la Proclamation de Sa Majesté vous y a appelés.

Aussitôt que les bruits d'une invasion fénienne eurent pris de la consistance, ma grande préoccupation fut de voir notre population, oublieuse de ses différends passés, s'unir comme un seul homme pour faire face à la bande de mécréants, l'écume des villes américaines, qui s'amassait sur nos frontières pour piller, voler et incendier nos demeures.

J'avais raison de croire que l'envahisseur basait toute l'espérance de son succès sur le fait que nos divisions intestines lui jetterait entre les bras une partie de la population.

O'Donoghue, l'un des chefs de la bande, avait même assuré à ses compagnons qu'à leur arrivée sur les lignes, plusieurs des habitants de cette province mécontents de leur Souveraine s'empresseraient d'aller grossir leurs rangs et les aider dans leur odieux complot d'invasion.

Les événements de ces jours derniers ont donné le plus éclatant démenti à cette calomnie. Notre population toute entière a pris aujourd'hui une attitude qui est loin d'encourager ces pillards sans foi ni loi.

Mardi, le 3 Octobre courant, je fus informé à n'en pouvoir douter qu'une invasion menaçait le pays.

Le lendemain, je lançai une Proclamation dans laquelle je vous fesais appel afin de vous réunir dans vos paroisses respectives et de vous enrôler. Cette proclamation fut distribuée dans toute la province, et dès jeudi soir le peuple des paroisses anglaises s'était réuni et je recevais de toutes parts des listes de noms qui mettaient à ma disposition 1,000 hommes prêts à prendre le fusil et à marcher contre l'ennemi.

Des réunions se tinrent également dans les paroisses françaises, et le même soir, j'apprenais de bonne source que ma proclamation rencontrerait partout un écho loyal. Je remarquai que l'expression de cette loyauté devait être telle qu'elle ne pût souffrir aucune équivoque; il me fut répondu qu'il en serait ainsi et qu'elle serait satisfesante.

Jeudi, les rapports reçus de la frontière nous apprirent à coup sûr que l'invasion était imminente, et le lendemain ordre fut donné à un corps de troupes de partir pour la frontière.

Le Major Irvine forma ce corps du gros des compagnies stationnées au fort, de deux compagnies levées à Winnipeg sous les capitaines Mulvey et Kennedy et d'une compagnie de canadiens et métis français sous le capitaine De Plainval.

Deux heures après l'ordre donné, deux cents hommes pourvus d'ammunitions, d'accoutrements et d'équipages de campement traversaient l'Assiniboine en route pour la frontière. Ce mouvement fut exécuté de façon à faire le plus grand honneur au Major Irvine, aux officiers des différents corps et aux hommes.

Les troupes continuèrent d'avancer jusqu'à ce que de nouveaux événements rendirent inutile de le faire.

Jeudi à midi, le Colonel Wheaton, Commandant les troupes stationnées à Pembina, comprenant les devoirs internationaux dont il se trouvait chargé, les remplit loyalement d'une manière aussi louable pour lui que pour son pays : il attaqua et mit en fuite la bande de pillards au moment où elle traversait la frontière, et fit prisonniers leur soi-disant généraux ainsi qu'un bon nombre d'hommes.

O'Donoghue s'échappa en se réfugiant de ce côté-ci de la frontière, mais il fut arrêté dans la soirée par une troupe de métis français. Durant la nuit, par un malentendu regrettable, mais exempt de mauvaise foi, il fut mené à la frontière et remis entre les mains des autorités militaires américaines.

Pendant ce temps-là les paroisses françaises complétaient les arrangements que l'on m'avait assuré en voie de se faire. Dans l'après-midi du 8 courant, vers quatre heures de l'après-midi, M. Royal, Orateur de l'Assemblée Législative, M. Girard, Tresorier Provincial et divers autres representants des paroisses françaises, vinrent me voir pour me dire qu'un grand nombre de métis français s'étaient réunis sur la rive droite de la Rivière Rouge et désiraient m'assurer personnellement de leur loyauté et m'offrir leur service pour défendre le pays. Je m'y transportai sur le champ, accompagné du Capitaine McDonald, commandant le fort Garry en l'absence du Major Irvine. Je trouvai réunis sur la côte deux cents Métis français de l'apparence la plus respectable; cinquante d'entr'eux étaient à cheval et nombre d'autres avaient leurs armes.

Je fus accueilli par un feu de joie.

M. Girard, prenant la parole au nom de l'assemblée et au nom des métis français de toutes les paroisses, fit alors connaitre la loyauté et le dévouement des métis de toute origine au milieu d'applaudissement nombreux et de beaucoup d'enthousiasme; il m'assura que tous se ralliaient à la défense de la couronne, et étaient prêts à faire leur devoir de loyaux sujets en repoussant toute invasion qui pourraient aujourd'hui ou plus tard être complotée contre le pays.

Je remerciai cordialement la nation de l'assurance que je recevais en son nom, et dis que je ferais certainement connaitre cette manifestation de ses sentiments à Son Excellence le Gouverneur Général.

S'il s'est trouvé dans cette assemblée, et je crois le fait, quelques personnes dont la position exceptionnelle à pu porter O'Donoghue à espérer la co-opération, la présence de ces personnes n'a fait que donner un caractère plus éclatant à la démonstration, et enlève le dernier espoir aux mécréants qui ont envahi le pays d'être aidé ou de recevoir aucune sympathie quelconque de qui que ce soit de notre population.

Lundi les troupes rentrèrent au fort, et les volontaires de Winnipeg retournèrent chez eux reprendre leurs occupations ordinaires.

Je regrette d'avoir à vous informer que le même jour, les autorités civiles américaines à Pembina, entre les mains de qui le colonel Wheaton avait dû remettre ses prisonniers, relâchèrent ces maraudeurs pour des motifs qu'il m'est impossible de comprendre, et que l'un d'eux, O'Donoghue, est resté dans les environs de Pembina attendant une occasion favorable pour renouveler l'attaque Cependant l'invasion actuelle est finie, et si elle se renouvelle, ce ne sera pas maintenant. Si les féniens étaient des hommes mus par la raison, jamais aucune invasion ne se renouvellerait plus : mais tel n'est pas leur mobile. Ils veulent profiter, pendant qu'ils le peuvent, de la simplicité de leurs dupes, et espèrent aussi au moyen de l'excitation remplir leurs coffres vides Il n'y a plan ni assez criminel ni assez insensé pour les empêcher d'essayer.

Soyez sûrs que je veillerai à votre sûreté. Si le danger revient, je vous ferai un nouvel appel, et vous y répondrez encore en hommes de cœur, pleins de loyauté et de patriotisme.

LA REINE met sa confiance dans la fidélité de son peuple de cette Province quelle que soit l'origine des individus.

ADAMS G. ARCHIBALD,
Lieutenant-Gouverneur.